

CONCOURS INTERNES DE LA SGP

Règlement 2023

Les concours internes à la Société Genevoise de Photographie (SGP) ont pour objectifs de stimuler les membres à créer de belles photographies et à les présenter. Les concours internes sont avant tout une opportunité de progresser dans le cadre convivial de la SGP.

Généralités

- Tout membre de la SGP peut participer à chacun des concours internes.
- Tout participant au cours de base est membre de la SGP durant l'année civile du cours et peut donc participer aux concours.
- Tout participant doit être l'auteur de ses images qui doivent refléter son travail personnel.
- Toutes images refaites presque à l'identique, d'images déjà jugées, ne sont pas des œuvres originales et ne pourront donc pas être acceptées.
- Les *Faites Voir*, *Ateliers*, *Rallyes* ou autres activités n'étant pas des concours, les membres peuvent présenter aux concours une image déjà partagée dans ce cadre-là.

Premiers pas aux concours

Si vous souhaitez vous familiariser avec les concours, nous vous invitons à lire attentivement ce règlement. Si des questions demeurent, vous pouvez nous contacter à concours@sgp-geneve.ch. Vous pouvez également nous poser vos questions de vive-voix, par exemple, lors des séances du lundi dédiées aux concours (séances des résultats des concours) ou lorsque les concours sont présentés au cours de base.

Tout membre souhaitant débiter et n'ayant pas encore participé à un concours peut envoyer une image par e-mail à concours@sgp-geneve.ch pour un retour pédagogique et formateur sur son travail. Basé sur ce retour, le membre pourra modifier son image avant de la soumettre au concours. Pour des raisons pratiques, l'image devra être soumise pour un retour pédagogique au moins 15 jours avant la date limite du concours visé par le membre.

Hiérarchie des concours

- L'ordre hiérarchique des concours est le suivant : Concours internes SGP < Concours nationaux (par exemple : PHOTOSUISSE et Münsingen) < Concours internationaux
- Par principe, les images acceptées à un concours d'un niveau supérieur à celui de la SGP ne peuvent plus être soumises aux concours internes.

Manches des concours internes

Durant l'année civile, la SGP organise les concours internes suivants :

- Concours image numérique projetée Couleur et Noir & Blanc ;
- Concours image numérique projetée à thème imposé ;
- Concours image agrandissement Couleur et Noir & Blanc ; et
- Concours série agrandissement Couleur et Noir & Blanc.

Les dates limites de soumission des images et les dates de présentation des résultats sont indiquées sur le [site internet](#) et dans le magazine de la SGP.

Préparation et transmission des images

Informations à fournir lors de la transmission des images

- Le code à 5 chiffres : pour préserver l'impartialité du jugement, l'anonymat des participants est requis. Ce code sert à assurer cet anonymat. Le participant choisit librement les 5 chiffres du code puis le réutilisera dans le nom de toutes ses images dans même un concours. Il pourra changer son code d'un concours à un autre.
- Les autres informations obligatoires sont le nom et prénom du participant, ainsi que le titre et le thème des images (pas de thème pour les séries).
- Toutes ces informations sont à fournir, soit au travers du « formulaire officiel » disponible sur le [site internet](#) de la SGP à la rubrique Concours, soit dans l'e-mail accompagnant les images.

Images numériques projetées

- Nombre max. d'images : 2 images par concours
- Format du fichier : JPG
- Dimension de l'image : 1400 pixels pour le côté le plus long
- Titre de l'image : libre. Utiliser des espaces entre chaque mot.
- Thème de l'image : à choisir parmi la liste de la rubrique « Thèmes » ci-dessous, sauf si le thème est imposé.
- Nom de l'image : code_thème_titre. Par exemple : 12345_nature_libellule bleue.jpg. Lorsque le thème est imposé, n'indiquez pas de thèmes dans le nom de vos images. Par exemple : 12345 _libellule bleue.jpg.
- Transmission : en pièce jointe d'un e-mail à concours@sgp-geneve.ch. Indiquez votre code à 5 chiffres et vos nom et prénom dans le corps de l'e-mail.
- L'e-mail doit être envoyé au plus tard à la date limite fixée.

Agrandissements

- Nombre max. d'images : 4 images (couleur et Noir & Blanc confondus)
- Format de l'impression sur papier : libre avec ou sans passe-partout, dont l'épaisseur est libre.
- Dimension de l'image : maximum 45 cm pour le côté le plus long, passe-partout inclut.
- Titre de l'image : libre
- Thème de l'image : à choisir parmi la liste de la rubrique « Thèmes » ci-dessous.
- Nom de l'image : écrire au dos de l'agrandissement le code à 5 chiffres, le thème et le titre, dans le sens de la lecture de l'image. Par exemple : 1234 Nature Libellules.

- Les agrandissements doivent être accompagnés d'un CD, d'une clé USB ou d'un e-mail comportant les versions numériques des images : nommées à l'identique, en JPG et de 1400 pixels pour le côté le plus long.
- Les agrandissements doivent être déposés lors de la séance du lundi à la date fixée.

Séries

- Nombre max. de séries : 2 séries par participant. Un participant est, soit un membre, soit un groupe de membres. Un membre peut présenter plus de 2 séries s'il soumet à la fois des séries préparées individuellement et en groupe ou avec plusieurs groupes. Chaque membre d'un groupe doit être l'auteur d'au moins une des images de la série.
- Nombre d'images par série : de 5 à 7 images
- Définition d'une série : voir ci-dessous « Définition d'une série ».
- Format de l'impression sur papier : voir ci-dessus « Agrandissements ».
- Dimension des images : voir ci-dessus « Agrandissements ».
- Titre de l'image : libre. Un titre unique est donné à l'ensemble des images de la série.
- Thème de la série : les thèmes ne s'appliquent pas aux séries.
- Nom du participant pour les groupes : libre. Précisez le nom de chaque auteur.
- Nom de la série : Au dos de chaque image doivent figurer le code à 5 chiffres et le titre de la série. Par exemple : 12345 Bretagne.
- Disposition de la série : le participant peut définir un ordre de lecture de sa série en ajoutant un chiffre après le titre. Par exemple : 12345 Bretagne 1, 12345 Bretagne 2, etc. Le participant peut aussi préciser la disposition des images en ajoutant un croquis dessiné sur une feuille à part ou au dos de la première image.
- Les séries doivent être accompagnés d'un CD, d'une clé USB ou d'un e-mail comportant les versions numériques des images : nommées à l'identique, en JPG et de 1400 pixels pour le côté le plus long.
- Les séries doivent être déposés lors de la séance du lundi à la date fixée.

Définition d'une image en Noir & Blanc

Une image en Noir & Blanc, allant du gris le plus foncé (noir) au gris le plus clair (blanc), est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une image modifiée par un virage partiel en noir et blanc ou l'ajout d'une couleur, est une image en couleur (polychrome) uniquement susceptible d'être présentée dans un concours où les images couleurs sont autorisées.

Définition d'une série

Une série est un ensemble de 5 à 7 images qui doit constituer une illustration créative d'un sujet précis. Chaque image participe à la cohérence de l'ensemble, tout en apportant un plus significatif. L'uniformité du thème est un critère majeur dans l'établissement de la note finale.

On distingue 3 types de séries :

- La série de type « statique » : par exemple, une couleur qui revient sur chaque image, un objet, des portraits, etc.
- La série de type « progressif » : le même sujet évolue d'image en image. Par exemple, pour un objet : du plus global au plus précis, ou pour un paysage : du plus vaste jusqu'au détail, etc.

- La série de type « narratif » : une scène animée se déroule d'image en image (temporalité de la scène). On peut considérer que le reportage en fait partie.

Pour les séries de type « statique », c'est l'homogénéité qui est la valeur dominante : format, sujet, traitement, couleur ou Noir & Blanc, etc.

Pour les séries de types « progressif » et « narratif », ce sont l'homogénéité et la cohérence du fil conducteur ou de la temporalité qui dominent.

Les Thèmes

La définition de thème pour les concours a pour but de simplifier le travail des juges et de permettre un meilleur jugement des photographies soumises.

À l'exception des séries, les concurrents doivent indiquer pour chacune de leurs images un thème. Si une photo n'a pas de thème, elle est exclue du concours. Lors du jugement, les juges peuvent modifier le thème s'ils le trouvent inapproprié. Il n'est pas autorisé de faire concourir une image dans plusieurs thèmes.

Paysage (montagne, mers, villes, paysages industriels, etc.)

Saturé d'images de paysage, notre œil s'ennuie devant la plupart des photographies qui reproduisent des vues « esthétisantes » donnant l'impression de « déjà-vu », comme si on les connaissait avant même de les découvrir. Ce type d'images peut facilement décevoir l'attente du photographe averti. Pourtant l'œil insatiable ne cesse de désirer des photos de paysages comme s'il était en quête de l'image qui lui redonne l'envie de voir, celle qui surprend, qui va au-delà de ses attentes.

Portrait

Par portrait, on entend une image qui présente un individu ou un animal, de telle sorte qu'on puisse en distinguer les traits, capter son regard et/ou saisir une expression qui révèle sa personnalité. En revanche, l'image d'une personne dans l'exercice de son métier, dont on ne distinguerait pas vraiment le visage, pourrait être reclassée dans le thème reportages.

Aller plus loin, au plus profond... creuser, fouiller l'âme, débusquer les fantômes, réveiller les tumultes, les bonheurs surannés, les malheurs oubliés, les amours perdus, surprendre les envies, les peurs, deviner les désirs, sentir le souffre âpre, happer les odeurs désuètes, se balancer dans la cage et entendre les cris et les éclats de rires, c'est bien de cela dont il s'agit quand on fait un portrait de l'autre : l'inscrire à tout jamais tel qu'on le voit et non pas comme il voudrait être vu.

Charme et beauté

Dès l'invention de la photographie, le nu est apparu comme le fruit défendu ; tantôt romantique et pudique, tantôt érotique ou polisson, il n'a cessé de hanter la chambre noire du photographe.

Déshabiller un corps, en photographie, c'est le revêtir d'un habit de lumière. Le nu est comme un rêve éveillé que la photographie permet de partager avec le plus grand nombre.

Nature (faune, insecte, flore, macro, etc.)

Dans un monde de plus en plus virtuel, la photographie de nature montre la richesse, la diversité, l'incroyable vitalité de la faune et de la flore, mais aussi sa fragilité. La vraie richesse de la nature est dans le détail.

Graphisme et Architecture

Plaisir de la forme qui s'enroule, se déroule, charme et envoûte. Hymne à la beauté des lignes, au choc des couleurs et à l'entrelacement des perspectives. Nous voici dans le royaume de l'esthétique et du graphisme où vous réglez en maîtres. Vous jouez avec la couleur, mais vous n'abandonnez peut-être pas le Noir & Blanc. La forme l'emporte pour notre plus grand émoi. C'est la section des artistes et tout vous est permis si vous parvenez à capter notre regard avec vos mises en scène ultra sophistiquées ou totalement épurées !

Reportage (Sport, Street Life, etc.)

Comme la photographie de sport ou le photojournalisme documentaire, la photographie de rue consiste à capturer la réalité de notre environnement – des instants éphémères qui peuvent disparaître en une fraction de seconde. Contrairement à de nombreuses autres formes de photographie, on ne peut pas préparer l'instant, ni photographier la même scène plusieurs fois à la recherche de la perfection. On en n'a tout simplement pas le temps. On peut anticiper et prévoir, mais fondamentalement, la photographie de rue repose sur l'observation, le timing et la précision. Maîtrisez ces éléments et vous serez agréablement surpris des résultats.

Création numérique

On distingue la création numérique du travail de retouche ordinaire qui vise à améliorer une photo sans changer le sens global de l'image. Une retouche ordinaire modifie le cadrage, l'exposition, la tonalité, supprime un détail gênant, etc. En revanche, lorsqu'on prélève un élément d'une image pour l'ajouter à une autre, lorsqu'on remplace un ciel uniformément bleu par un ciel tourmenté, par exemple, on est dans la création numérique. La surimpression, ou superposition d'images, obtenue à la prise de vue ou en post-traitement, entre également dans la création numérique.

Pénétrez dans le royaume de la création numérique, dans l'antre des sorciers de l'image, dans l'univers du virtuel et de sa palette graphique. Naturellement, il faut prendre des risques, mais si vous souhaitez être créatifs, vous devrez tout risquer.

Photo abstraite

Une image abstraite se définit par l'absence d'un sujet évident comme il l'est dans une image figurative. Elle est une transformation du réel et laisse place à l'imagination et la sensibilité du créateur comme à celles de l'observateur.

La photographie abstraite n'est pas une création sans règle mais bien une image construite. Composition des formes, couleur, lumière sont d'autant plus prégnantes qu'aucun sujet ni signification prédéfinis n'accrochent immédiatement le regard.

Nature morte, objet/s (table top)

Une nature morte est un genre artistique, principalement pictural, qui représente des éléments inanimés (aliments, gibiers, fruits, fleurs, objets divers...) organisés d'une certaine manière dans le cadre défini par l'artiste, souvent dans une intention symbolique.

Charles Sterling, spécialiste de la nature morte, en propose la définition suivante : « Une authentique nature morte naît le jour où un peintre prend la décision fondamentale de choisir comme sujet et d'organiser en une entité plastique un groupe d'objets. Qu'en fonction du temps et du milieu où il travaille, il les charge de toutes sortes d'allusions spirituelles, ne change rien à son profond dessein d'artiste : celui de nous imposer son émotion poétique devant la beauté qu'il a entrevue dans ces objets et leur assemblage. »

Droits

- Chaque participant est responsable de ce qui figure sur ses photos, dégageant la SGP de toute responsabilité.
- La propriété et les droits des images sont et demeurent à leurs auteurs. La SGP est en droit d'utiliser et de publier gratuitement les photos présentées sur tous canaux de communication, y compris les publications imprimées et numériques éditées et diffusées par des tiers dans le cadre de leur promotion, avec pour obligation d'indiquer toujours le nom de leur auteur. La SGP ne pourra en aucune manière céder, sans l'accord des auteurs, les droits d'usage à des tiers.
- Les membres qui souhaitent présenter ensuite leurs images à un concours de niveau supérieur (comme PHOTOSUISSE) ou dont leurs images, du fait de leurs contenus, ne doivent pas être diffusé en dehors du cadre des concours internes, peuvent ajouter la mention « PAS INTERNET » au nom des fichiers. Par exemple : 12345_Libellule bleue_Nature_PAS INTERNET.jpg.
- La participation à un concours interne implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.
- La participation au concours est possible selon les dispositions de ce règlement. Les organisateurs des concours ou le jury peuvent mettre hors concours des images qui ne respectent pas les conditions énoncées dans ce règlement.

Jugement

La notation des images est le fruit d'un travail avisé et structuré de la part de juges expérimentés. Toutes les images des différents concours sont notées par un jury composé d'un photographe professionnel et de deux ou trois photographes confirmés de la SGP, choisis parmi des personnes qui ne participent pas au concours. Les organisateurs des concours peuvent présenter des images aux concours, mais n'interviennent pas dans le jugement. Toutes les images sont jugées de manière anonyme et commence le jugement avec la note maximum de 10 sur 10 avant, d'éventuellement, perdre des points de par l'analyse du jury.

Chaque juge dispose de 10 points. La répartition des points se fait selon des critères pondérés en fonction du thème de l'image, plus d'un éventuel coup de cœur.

Neuf points sont donnés en fonction des critères suivants :

- **Critère 1 : Cadrage et composition**
Par ex., le cadrage et la composition mettent-ils en valeur le sujet ?
- **Critère 2 : Aspect technique de la prise de vue et du post-traitement**
Par ex., la profondeur de champ est-elle pertinente ?
- **Critère 3 : Aspect artistique et esthétique**
Par ex., l'auteur a-t-il fait des choix (lumière, cadrage, etc.) qui apporte une dimension artistique ou esthétique particulière à l'image?

Chaque critère est noté sur 3 points. Chaque juge dispose d'un dixième point attribué ou pas sur un coup de cœur. Une moyenne des notes des juges est ensuite établie.

Si tout est fait dans ce règlement pour assurer un maximum d'impartialité et d'objectivité dans la notation, une part de subjectivité demeure inévitable. Des biais cognitifs sont connus dans toutes formes de jugements et dans le domaine des arts, la sensibilité personnelle peut jouer un rôle important. Les juges s'efforcent de rester le plus objectif possible, notamment en limitant l'expression de leurs sensibilités personnelles à l'attribution de leur coup de cœur.

Le juge professionnel veillera à participer à la soirée de présentation des résultats pour expliquer le jugement. Si un participant ne peut pas être présent le soir des résultats, il peut demander aux organisateurs du concours le résumé des commentaires des juges.

Prix

En fin d'année, les images et séries les mieux notées reçoivent un prix. Pour qu'une image ou une série soit primée, elle doit avoir figuré sur le podium et avoir obtenu au moins 8 points.

Les prix suivants sont décernés :

- Images numériques Couleur (tous thèmes confondus)
- Agrandissements Couleur (tous thèmes confondus)
- Images numériques Noir & Blanc (tous thèmes confondus)
- Agrandissements Noir & Blanc (tous thèmes confondus)
- Aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du classement des « Séries couleur »
- Aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du classement des « Séries Noir & Blanc »

Autres prix et challenges

- Au meilleur photographe Couleur (par addition des points obtenus sur tous les concours de l'année)
- Au meilleur photographe Noir & Blanc (idem)
- Challenge Ernest Rouiller à la meilleure image projetée en couleur
- Challenge Alfred Guignard au meilleur agrandissement en couleur, thème nature
- Challenge Henri Bondallaz au meilleur agrandissement monochrome
- Challenge Luc Buscarlet à la meilleure image projetée monochrome